



IP4GROWTH

CONFÉRENCE RÉGIONALE SUR LE THEME « PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
POUR LE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE EN AFRIQUE DE L'OUEST »

*Session « Les IGs sur le terrain : expériences de travail avec des
communautés rurales »*

Birahim FALL, ISFAR/UT



WP 5 - ENGAGEMENT DES COMMUNAUTÉS RURALES

➤ Objectif du programme:

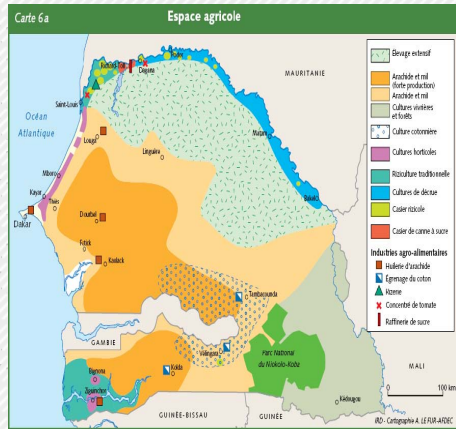
→ Organisation d'Actions Locales en faveur des **Communautés rurales** dans le but d'établir un lien entre les connaissances acquises en matière de PI (en particulier indications géographiques et protection des connaissances traditionnelles), et les besoins spécifiques de ces communautés pour les aider à améliorer leur compétitivité.

2 PHASES MISES EN ŒUVRE:

- PRÉPARATION DES ACTIONS LOCALES
- RÉALISATION DES ACTIONS LOCALES

DEMARCHE METHODOLOGIQUE

- Approche communautaire par cercles concentriques progressifs;
- Niveau d'entrée: associations paysannes; groupements féminins;
- Régions concernées: Diourbel, Thiès, Louga, Dakar et Matam



MODALITES DE L' INTERVENTION



Des rencontres avec les acteurs locaux ont eu lieu;

- Des visites et des réunions ont été organisées;
- Un forum d'échange et de sensibilisation a été organisé.

PROCESSUS D'IDENTIFICATION DE PRODUITS IG:

DÉFINITION DES CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ:



- ✓ produits en lien avec le terroir (caractéristiques, typicité, réputation);
- ✓ niveau d'organisation des communautés;
- ✓ sécurité alimentaire;
- ✓ conservation patrimoine culturel;
- ✓ conservation et amélioration de la biodiversité;
- ✓ amélioration des revenus surtout des couches vulnérables.

RÉSULTATS ATTENDUS:



- Information et sensibilisation sur les enjeux et l'importance des IG ;
- Prise de conscience des communautés sur le potentiel des IG en tant que facteur de développement socioéconomique;
- Identification de produits potentiels pouvant faire l'objet d'un accompagnement en IG;
- Leçons apprises et recommandations

IDENTIFICATION DES PRODUITS LOCAUX



SIEGE DE L' URAPD

Région de Diourbel

- Poteries de Teug Dara et Keur Saër

Région de Matam

- Ndiordy de Dantadji

Région de Thiès

- Kéthiakh de Cayar;
- Miel de Bandia

Région de Louga

- Chaussures de Ngaye “Dalu Ngaye”



AUTRES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'ETRE PROTEGES EN IG IDENTIFIÉS PAR L'ASPIT

- Le miel de Casamance
- le Yett
- le beurre de Karité
- Fruits forestiers : ditax, mad,...



**AUTRES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE PROTÉGÉS EN IG:
PROGRAMME « ONE VILLAGE, ONE PRODUCT » DE LA DIRECTION DE
L'ARTISANAT EN COLLABORATION AVEC LA JICA**

- Thiès : les Chaussures de Ngaaye Mékhé et la Vannerie de Mékhé Village ;**
- Louga : l'huile de Soumpe de Diané et le Jatropha de Djelerlou Sylla ;**
- Diourbel : le Bissap de Iagnar, la Poterie de Keur Saër et le combustible écologique de Ndem Meïssa ;**
- Kaolack : la patte d'arachide de Wack N'gouna, le Sel de Keur Mbouki et le couscous de Thiofac ;**
- Fatick : le miel de mangrove de Sangako, la noix de cajou de Sokone et le cymbium de Dionewar.**

POTERIES DE TEUG DARA ET KEUR SAER

Vases, Canaris et encensoirs fabriqués à partir de la terre cuite: un savoir-faire des femmes transmis de génération en génération, reconnu de longue date mais peu valorisé.

Une meilleure organisation des femmes de ces localités et une labellisation de ces produits de qualité peut contribuer à l'amélioration de leurs revenus



DMX

MIEL DE BANDIA

La Forêt classée de Bandia composée essentiellement d'Eucalyptus plantés en mélange avec Prosopis et Acacia seyal (sourour) offre aux populations des villages riverains polarisés des possibilités réelles de développement d'activités favorisant l'amélioration et la conservation de la biodiversité. Le miel de Bandia produit à partir de ruches installées dans la forêt, est connu et apprécié pour son goût et sa couleur.



DMX

LE KETHIAKH

Le poisson braisé-séché appelé communément Kéthiakh en Wolof (langue parlée au Sénégal) est une spécialité des femmes transformatrices de la commune de Kayar dans le Département de Thiès. Les espèces utilisées sont les sardinelles et les ethmaloses. Le Kéthiakh constitue l'une des formes de valorisation les plus importantes sur le plan socio-économique dans la production halieutique au Sénégal. Le Kéthiakh de Kayar se distingue par la durée de conservation et l'hygiène dans le processus de transformation



DMX

CHAUSSURES DE NGAYE

La ville de NGAYE est connue pour son savoir-faire en matière d'artisanat. Cette ville située à une cinquantaine de kilomètres de la ville de Thiès doit sa renommée nationale à ses chaussures en cuir, plus connu sous le label de Dallu Ngaye (chaussures de Ngaye). Leur savoir-faire en matière d'artisanat a connu des succès à travers plusieurs générations et a traversé les âges et les frontières du pays. Pour éviter la contrefaçon et la concurrence déloyale le '**DALU NGAYE**' est retenu comme produit IG.



DMX

LE NDIORDY DE DANTHIADY

Le *ndiordy* résulte de la transformation manuelle, par les femmes de Danthiady (Fouta, nord-est du Sénégal) du mil ou « petit mil » (*Pennisetum glaucum*) ; l'objectif étant d'obtenir une meilleure conservation de la farine issue du pilage du mil, notamment dans un mortier, et un produit fini prêt à l'emploi. Originellement produit et consommée par les *Khaal Pulaar*, le *ndiordy* est vite adopté par tous ceux qui le goûtent du fait de sa « fraîcheur » et de sa facilité d'accommodation : il peut être consommé chaud ou froid, sucré (accompagné ou non de lait frais ou caillé) ou salé (accompagnant une sauce).



DMX

LECONS APPRISES DE L'EXPERIENCE



**DE L'OPPORTUNITE DE
CONFERER LE LABEL
IG AUX PRODUITS DE
TERROIR**



Quasi unanimement les acteurs reconnaissent l'IG comme un facteur de développement durable et un moyen de promotion socioéconomique .

**ENGAGEMENT DES
ACTEURS LOCAUX**



Sans reserve aucune, les acteurs ont fait montre d'une volonté réelle de s'engager collectivement dans une nouvelle dynamique de valorisation et de pérennisation de leurs ressources.



Accompagnement attendu des autorités en charge de la gestion de la politique de PI, des autorités locales et des partenaires sociaux.



MERCI DE VOTRE AIMABLE ATTENTION

